

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par :
Delphine Leroux

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude
au grade d'INGENIEUR au titre de la promotion interne**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire de la catégorie A du 20 novembre 2020 ;

ARRETE

Art. 1^{er} - Pour l'année 2020, est inscrit sur la liste d'accès au grade d'INGENIEUR, au titre de la promotion interne, au titre de l'ancienneté :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel	Affectation actuelle
01/07/2020	LE BOT	Yann	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Direction du patrimoine départemental

Art. 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 20 novembre 2020



Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services

Fabrice Jeanne

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Ampliation :

- M. le préfet du département de la Manche
- M. le président du centre de gestion